



# FLORESSAS



FLASH INFO

N° 12  
Mai 2025

Madame, Monsieur, chers Floressacois,

**E**n ce printemps 2025, je tiens à m'adresser à vous avec une immense gratitude pour votre engagement et votre solidarité au sein de notre petite commune de 183 âmes.

Pour ce dernier flash de cette mandature, je tiens à remercier toutes les personnes qui le réalisent par leur dynamisme et leur disponibilité pour notre information et garantir une solidarité entre les villageois.

Six années se sont déroulées, les projets initiés

sont réalisés ou en passe de l'être, d'autres sont dans les cartons et prêts à être décidés, l'étude financière et technique viendront plus tard, nous vous les présenterons dans quelques mois pour que vous soyez avertis en temps utiles.

Nous rendons une gestion saine auprès de vous, les comptes sont à jour et aucun nouvel emprunt n'a été effectué.

À l'avenir, il faudra renforcer notre cohésion et notre bien collectif, l'avenir de notre village doit rester la

possession de FLORESSAS et ne pas dépendre d'autres formes d'alliances.

Enfin, je souhaite rappeler l'importance de la solidarité et de l'entraide, surtout en ces temps où chacun peut rencontrer des difficultés. Soyons attentifs les uns aux autres et continuons à cultiver cet esprit de communauté.

Je vous souhaite à tous un printemps et un été plein de joie et de belles rencontres.

Avec toute ma sincérité.

Alain DUTRANOIS  
Maire de Floressas

**N**ous vous informons que la Secrétaire de Mairie, Céline Rodriguez, termine son contrat pour raisons personnelles fin Juin 2025.

Nous faisons notre maximum pour pourvoir le poste.



## TABLEAU DES FINANCES 2025

Le Budget communal de Floressas a été voté le 6 mars 2025 au cours du Conseil Municipal.

- **FONCTIONNEMENT : 219 949,99 Euros**
- **TAXES COMMUNALES INCHANGÉES.**
- **INVESTISSEMENT : 137 962,63 Euros**

Principales opérations d'investissement :

- ▶ Château d'eau / Incendie : 55 558 Euros
- ▶ Éclairage public : 12 000 Euros
- ▶ Travaux Cœur de Village (Sécurité du Bourg) : 11 000 Euros
- ▶ Église, Cimetière : 6 000 Euros

### Finances 2025 pour la Communauté de Communes (CCVLV)

- Taxe d'habitation (R.S.) : 10,50 %
- Taxe foncière Bâti : 2,30 %
- Taxe foncière Non Bâti : 12,19 %
- ▶ Versement de la Commune à la Communauté de Communes : **27 178,69 Euros**

## CCLV (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DU LOT)

- **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**  
de la Communauté de Communes :  
**9 379 410,42 Euros**

- **DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS :**  
**5 992 004,21 Euros**

## TRI DES DÉCHETS...

Monsieur le Maire et Mickaël, l'employé Communal, ont ramassé 3 sacs de 130 litres de détritrus sur la voie publique D 44 en direction de Puy-l'Évêque (Lagard'Basse).

Nous regrettons de voir ce genre d'attitude perdurer et nous demandons aux administrés et surtout aux personnes traversant ou visitant le village de respecter notre environnement naturel.



## ORDURES MÉNAGÈRES

Le Maire incite vivement les usagers à déposer leurs encombrants à la Déchetterie de Puy-l'Évêque. Après avoir rempli votre demande de badge d'accès en déchetterie, un QR Code vous sera adressé. Munissez vous de votre QR code lors de votre déplacement en déchetterie.

**Soyons respectueux des emplacements poubelles, trop de dépôts sauvages sont effectués.** Nous vous en remercions par avance.

Nous vous informons aussi qu'un de nos emplacements sera retiré dans le futur afin de préparer la venue des nouveaux containers.

## SÉCURITÉ DE NOS HABITATIONS ET DE NOTRE VILLAGE

Il est impératif et vivement conseillé de fermer ses portes et fenêtres lorsque vous vous absentez d'une pièce ou de la maison. Ceci est un rappel de la Gendarmerie en raison du nombre recrudescant de cambriolages. Si vous voyez une voiture suspecte, pensez à relever l'immatriculation et à nous prévenir discrètement. Merci par avance.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire présente le projet Rénovation EP cité en objet. Celui-ci consiste à remplacer l'éclairage énergivore par des lampes LED plus économiques, plus l'installation de 3 panneaux solaires. Le devis présenté stipule que les travaux seraient effectués dans l'année, deuxième semestre 2025. Projet subventionné à 80 % par la FDEL (Territoire d'Énergie 46).

Le conseil Municipal approuve ce projet qui sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération Départementale d'Énergies du Lot.

## URBANISME

Nous souhaitons vous rappeler les règles relatives aux travaux que vous pourriez être amenés à réaliser dans votre maison. Des autorisations sont nécessaires pour certains travaux.

## MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Nous fêterons en juin le 4<sup>ème</sup> anniversaire de la création du marché de Floressas. Nous tenons les promesses en ayant réussi à maintenir le lien social au cœur du village. Nous invitons les Floressacois à venir plus nombreux et à participer au marché Place de l'Église.

Samedi nous avons eu le plaisir de voir des cavaliers traverser notre joli village.



## Quelles autorisations, pour quels travaux ?

### TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

• < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :

**DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

**DP** : Déclaration Préalable

**PC** : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

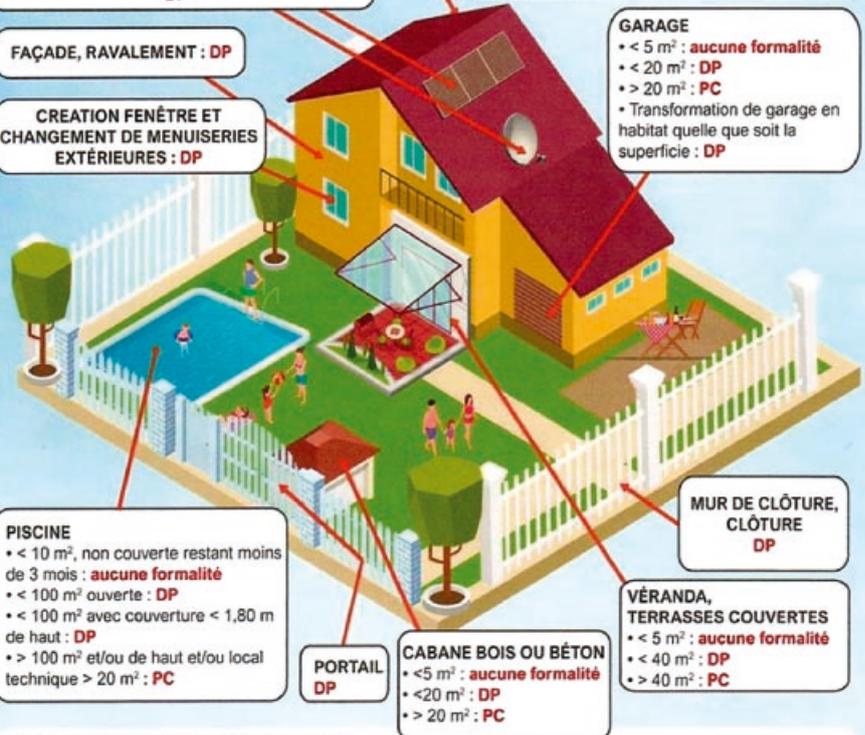
### GARAGE

• < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**



### PISCINE

• < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**

• < 100 m<sup>2</sup> ouverte : **DP**

• < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**

• > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

### PORTAIL

**DP**

### CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

### MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE

**DP**

### VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

• < 40 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 40 m<sup>2</sup> : **PC**

### DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.

• Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)

## POINT DE NOS ACTIVITÉS

Le passage d'auditions Classe Piano et Flûte, en présence de M. Dejean (Chef d'orchestre et Directeur de l'École de Musique) et des professeurs de l'École de musique a eu lieu dans la salle des Fêtes du Château de Floressas.

Environ une trentaine d'élèves ont passé leur audition en présence de leurs parents et amis



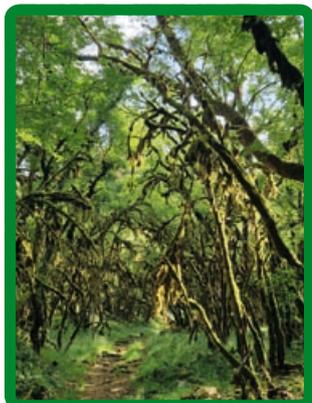
## FLORANDO

Quelques nouvelles de notre association de marche FLORANDO. Nous sommes désormais près d'une cinquantaine d'adhérents à qui nous proposons régulièrement tous les quinze jours des randos douces le mercredi et des randos plus relevées le week-end, essentiellement le samedi.

Tout récemment nous avons organisé une sortie sur la journée à Goudourville (82) avec une marche de 6 km le matin, la visite de son église connue sous

le surnom de "Chapelle sixtine du Tarn-et-Garonne", puis un pique-nique pris sur le domaine de l'asinerie Em'ane, à Saint-Vincent Lespinasse, que nous ont fait visiter Cécile, la propriétaire, accompagnée de son fils Eliot. C'est une passionnée qui élève non seulement des ânesses, mais aussi des lamas et des moutons "Nez noirs du Valais", dont la toison est somptueuse !

Si vous êtes intéressés par notre programme, vous en trouverez quelques exemplaires papier à la mairie de Floressas ; il est également diffusé sur le site "INTRAMUROS" de Floressas, sous la rubrique des associations, où vous trouverez également la page Facebook de Florando, où sont régulièrement publiés les comptes-rendus et les photos de nos randonnées. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement : [florando4647@gmail.com](mailto:florando4647@gmail.com).



## ARCHIVES

Nous avons fait un grand tri dans les archives et retrouvé des petites pépites, certaines sont parties aux Archives du département... Mais d'autres, sont restées ici. Que faisaient nos ancêtres en 1831, que cultivaient-ils ?

J.A. DELPON

# LE QUERCY

au lendemain  
de la révolution française

Agriculture. Élevage.  
Industrie et commerce.  
Administration ancienne.

.Minoteries. Chanvre  
.Mines. Forges. Tuileries  
.Carrières. Routes. Navigation



## Calendrier des festivités

### 3 et 4 MAI 2025 : EXPOSITION de "LA ROUTE DES ARTS"

Pour la première fois, le village de Floressas est associé à la Route des Arts qui est une exposition des Arts regroupant les villages du plateau. Cette année, le château ouvrira ses portes de 11 h à 18 h pour accueillir des exposants locaux.

### 8 JUIN 2025 : VIDE-GRENIER

Sur le parking du château (8 h - 18 h).

### 22 JUILLET 2025 MARCHÉ GOURMAND

Parvis du Château - 19 h.

### 1<sup>er</sup>, 2 et 3 AOÛT 2025 : EXPOSITION FLORESS'ART

Au château (Peinture, Sculpture, Photographie) organisée par la Mairie de Floressas.

### 16 et 17 août 2025 FÊTE VOTIVE DE FLORESSAS

Parvis du Château  
(dîner 20 h avec traiteur le samedi  
et grillades le dimanche).

*Monsieur le Maire et son Conseil Municipal vous souhaitent un beau printemps et un été agréable.*